

AUTRES REUNIONS DU TRIMESTRE

REUNION SUR LE NOUVEAU CATALOGUE GENERAL DES LIVRES IMPRIMES DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Le jeudi 25 février, s'est tenue à l'Ecole nationale des chartes une réunion où les promoteurs et rédacteurs du nouveau catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale nous exposaient leurs projets et leurs réalisations. Mlle M.-T. Dougnac, conservateur en chef du Département des entrées, nous expliqua brièvement comment on avait été amené à préparer ce nouveau catalogue dont la conception est toute différente de celui commencé en 1897 qui sera mené à son terme pour les ouvrages entrés avant le 31 décembre 1959. Le nouveau catalogue sera publié par tranches quinquennales — la première concerne les années 1960-1964 — et comprendra tous les ouvrages entrés à la Bibliothèque nationale pendant cette période. M. R. Pierrot, conservateur au Département des entrées et responsable du « Catalogue 60 », nous exposa les principes d'élaboration du catalogue, les difficultés rencontrées dans le traitement des fiches et leur intercalation, le choix du système adopté pour la reproduction des notices. Mlle Y. Guéniot, conservateur au Département des entrées et responsable du Catalogue analytique, nous dit comment avait été conçue la table décennale des vedettes matières avec renvoi de chaque vedette aux notices du Catalogue des auteurs et anonymes portant sur la même période. Le nouveau catalogue, pour la première tranche 1960-1964, paraîtra d'août 1965 à 1966 en douze volumes de 1.000 pages chacun.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES ECONOMIQUES

Une réunion a eu lieu à Rexeco le 22 février 1965, et a été consacrée à l'examen des questions posées par l'établissement du catalogue collectif des périodiques de caractère économique, français et étrangers, reçus par les organismes membres de la section. Les catalogues de six bibliothèques (ou centres), parvenus au secrétariat avant la réunion, ont permis d'exposer et de résoudre, après une brève discussion, les problèmes de catalogage, tels que : choix des vedettes (en particulier pour les publications émanant des organismes internationaux), règles à suivre pour l'homogénéisation dans la rédaction des fiches et leur intercalation, etc.